



## regularisation apres 10 ans de presence en france

Par **elliass**, le **27/09/2011** à **15:09**

bonjour,entré il ya 10 ans en france avec un visa touristique j'ai vecu toute cette période dans la clandestinité.aujourd'hui j'hésite toujours à déposer un dossier pour régularisation car j'ai deux problèmes.(1) j'ai perdu mon passeport et je ne conserve que des copies,(2) j'ai pleins de preuves pour les 8 premières années et uniquement les déclarations d'impôts pour les 2 dernières.si je conserve une chance d'être régularisé malgré cet handicap dites le moi,je vous remerci d'avance.

Par **bledar94**, le **27/11/2011** à **20:26**

Bonsoir elliass :

Ci toujours ta le même problème ou bien vous régler le souci de passport? Et de quelle nationalité vous été ?